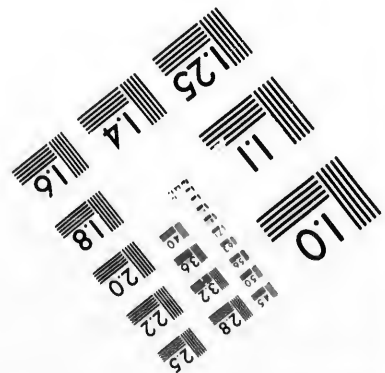
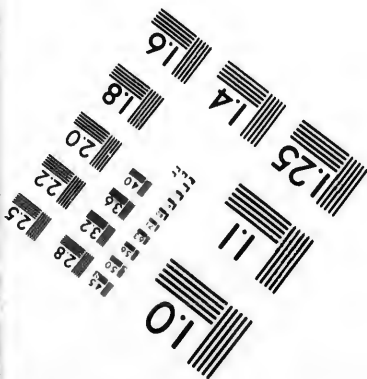
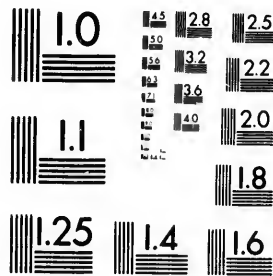


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



15 28  
33 32 25  
18 22  
20  
8

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**

10



Canadian Institute for Historical Microreproductions

Institut canadien de microreproductions historiques

**1980**

Technical Notes / Notes techniques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Physical features of this copy which may alter any of the images in the reproduction are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Certains défauts susceptibles de nuire à la qualité de la reproduction sont notés ci-dessous.

Coloured covers/  
Couvertures de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Coloured plates/  
Planches en couleur

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Show through/  
Transparence

Tight binding (may cause shadows or  
distortion along interior margin)/  
Reliure serré (peut causer de l'ombre ou  
de la distortion le long de la marge  
intérieure)

Pages damaged/  
Pages endommagées

Additional comments/  
Commentaires supplémentaires

---

Bibliographic Notes / Notes bibliographiques

Only edition available/  
Seule édition disponible

Pagination incorrect/  
Erreurs de pagination

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Pages missing/  
Des pages manquent

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Maps missing/  
Des cartes géographiques manquent

Plates missing/  
Des planches manquent

Additional comments/  
Commentaires supplémentaires

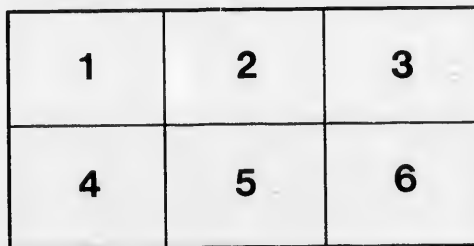
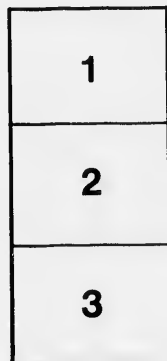
The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

The last recorded frame on each microficha shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

The original copy was borrowed from, and filmed with, the kind consent of the following institution:

Library of the Public  
Archives of Canada

Maps or plates too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de l'établissement prêteur suivant :

La bibliothèque des Archives  
publiques du Canada

Les cartes ou les planches trop grandes pour être reproduites en un seul cliché sont filmées à partir de l'angle supérieure gauche, de gauche à droite et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Le diagramme suivant illustre la méthode :

5

DÉMONSTRATION

EN L'HONNEUR DE

M. L. G. DESJARDINS, M. P.

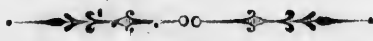
A

CHATEAU-RICHER,

DANS LE

COMTE DE MONTMORENCY

LE 22 MARS 1891.



QUÉBEC ;

IMPRIMERIE LÉGER BROUSSEAU,

11 & 13, rue Buade.

1891

55  
5204

1891  
(105)

SECRET

114672

## Témoignage d'estime et de reconnaissance.

---

Démonstration en l'honneur de M.  
L. G. Desjardins, M. P., a Cha-  
teau-Richer, dans le Comte de  
Montmorency, le 22 Mars 1891.

---

(Extrait du *Courrier du Canada*, du 23 et du 25  
mars 1891).

Notre ami M. L. G. Desjardins, député  
de l'Islet, a été, hier l'après-midi, l'objet  
d'une flatteuse démonstration de la part  
de ses amis de Montmorency. La réunion,  
composée d'environ cinq à six cents  
personnes venues de toutes les paroisses  
du comté et de la ville, a eu lieu chez  
M. Charles Rhéaume, le doyen de la  
paroisse, qui a présidé l'assemblée.

Une adresse et un magnifique service à thé en argent ont été présentés, au nom des amis de Montmorency, à M. L. G. Desjardins, et une superbe corbeille à fruits à Madame Desjardins.

L'adresse a été lue par M. le Dr J. P. Deblois, et les cadeaux présentés par MM. Joseph Prémont, Nicolas Trépanier et Eugène Raymond.

Il y a eu aussi présentation de bouquets à M. et Mme Desjardins par Mme Pierre Cauchon.

Le député de l'Islet, visiblement ému, a remercié en termes bien sentis ses anciens électeurs pour la sympathique manifestation qu'on lui faisait. Il a fait allusion aux relations amicales qui avaient toujours existé entre eux dans le passé, relations qu'il espérait voir se continuer dans l'avenir.

Des discours ont été ensuite prononcés par M. Phidime Bélanger, les hons. MM. Flynn et Paquet, et par MM. F. X. Drouin, le comte de Louvières, H. Chassé, J. I. Lavery, capitaine Martineau et Chs. N. Robitaille. L'auditoire ne leur a pas ménagé ses applaudissements.



Après l'assemblée, M. et Mme Desjardins ont pris le train pour Québec. Une foule considérable les a escortés jusqu'aux chars, et les a acclamés au moment où le train se mettait en marche.

— 0 —

Voici l'adresse qui a été présentée à M. Desjardins.

Au Lieutenant-Colonel LOUIS GEORGES  
DESJARDINS, Journaliste, député du  
comté de l'Islet à la Chambre des  
Communes du Canada.

Monsieur,

“ Vous voyez réunis autour de vous tous vos bons amis, électeurs du comté de Montmorency. Nous venons saluer en vous notre brave et ancien député, et vous souhaiter une cordiale bienvenue, ainsi qu'à Madame Desjardins et aux amis qui vous accompagnent. Nous vous avons spécialement invité de vous rendre au milieu de nous, pour vous offrir l'hommage de notre respect et vous prier d'agréer les vœux que nous formons pour votre bonheur.

“ La nouvelle de votre succès électoral dans le comté de l'Islet, où vous êtes né, a été pour nous, électeurs de Montmorency, un sujet de joie et de regret. Nous nous réjouissons parce que nous voyons dans cet événement la reconnaissance par le peuple de vos grandes et précieuses qualités, vous permettant, par là même, de poursuivre votre carrière, jeune encore mais déjà remplie d'œuvres si utiles à notre nationalité.

“ Nous nous réjouissons parce que les électeurs de l'Islet reconnaissant en vous l'homme intègre et incorruptible, se sont fait non seulement un devoir mais aussi un plaisir de vous élire leur député à la Chambre des Communes du Canada. Nous nous réjouissons, enfin, du succès d'un ami sincère et toujours dévoué aux intérêts de son pays.

“ Mais à notre joie s'est mêlé un regret : celui de vous perdre comme député de notre comté, où vous avez laissé partout tant de bons souvenirs. Mais nous ne perdrons pas notre temps en d'inutiles plaintes, parce que nous savons que nous ne vous avons pas perdu tout à

fait. La Providence vous a appelé en d'autres lieux. Nous respectons sa décision. Mais vous sachant homme aux vues larges, chercheur acharné, travailleur infatigable, nous savons qu'une fois rendu à Ottawa votre regard ne s'arrêtera pas seulement sur l'Islet, mais qu'il se tournera souvent aussi du côté de Montmorency. Vous travaillerez encore pour nous en luttant pour le bien général du Canada. Là, sur ce vaste théâtre, vous aurez l'avantage de déployer votre talent oratoire et vos grandes connaissances des affaires publiques. Là, comme partout ailleurs, vous porterez bien haut le nom de Canadien-Français. Vous serez une de nos gloires nationales, et nous applaudirons à vos succès. Vous saurez par votre dévouement aux intérêts du pays faire respecter le nom canadien.

“ Nous vous félicitons de la belle victoire que vous venez de remporter. Tous nos vœux vous accompagnent.

“ Nous prions Madame Desjardins d'accepter nos plus respectueux remerciements pour avoir bien voulu rehaus-

ser de sa présence l'éclat de cette démonstration, et d'agréer nos meilleurs vœux pour son bonheur et celui de votre famille.

“ Veuillez recevoir encore une fois, Madame et Monsieur Desjardins, l'expression de nos sentiments les plus respectueux, et accepter ces cadeaux que vous offrent vos amis de Montmorency.

CHARLES RHÉAUME, Président.

JOSEPH PRÉMONT,

NICOLAS TRÉPANIER,

Vice-Présidents.

J. P. DEBLOIS,

EUGÈNE RAYMOND,

Secrétaires.

---

M. Desjardins a répondu comme suit :

M. le Président,

Mesdames et Messieurs,

“ Si la carrière publique a très souvent ses jours d'amertume, elle a aussi ses heures de satisfaction. Je suis bien heureux du témoignage si éclatant d'estime et de confiance que vous me donnez au-

jourd'hui, et je voudrais pouvoir trouver des paroles suffisantes pour vous exprimer tous les sentiments que j'éprouve.

“ Vous me dites, dans votre adresse si élogieuse, que vous avez appris la nouvelle de mon élection dans le comté de l'Islet avec plaisir et, en même temps, avec regret. Vous vous réjouissez de mon succès, et vous m'assurez que vous êtes chagrins de m'avoir perdu comme votre député. Mes sentiments sont tout à fait réciproques aux vôtres. Très honoré et profondément reconnaissant d'avoir été chargé par les citoyens du comté de l'Islet de les représenter à la Chambre des Communes du Canada, j'ai, de mon côté, le regret de vous avoir perdus comme électeurs. Pour compenser la perte que j'ai faite en me séparant de vous, il me fallait tout le témoignage de confiance et d'amitié que j'ai reçu à l'Islet.

“ Vous avez la bonté d'ajouter que le regret que vous m'exprimez, et auquel je suis bien sensible, est dominé chez vous par le plaisir que vous éprouvez de la

victoire que j'ai remportée, qui me permet de continuer ma carrière politique. Je réponds à ce généreux sentiment de votre part, en vous assurant que je ne me console de notre séparation, qu'à la pensée que nous sommes et que nous resterons toujours bons amis, et que dans la position que je dois à l'estime et au dévouement de mes électeurs de l'Islet, il me sera donné de vous prouver ma vive reconnaissance.

“ J'ai été doublement heureux de votre gracieuse invitation de me rendre aujourd'hui au milieu de vous, parce qu'elle me fournissait aussi l'occasion, que je désirais ardemment, d'expliquer publiquement dans quelles circonstances j'ai cessé d'être candidat à Montmorency, pendant la dernière élection, pour entreprendre à l'Islet la lutte qui s'est terminée par l'heureux résultat dont vous êtes si fiers.

“ Me rendant au désir de mes fidèles amis de Montmorency, j'avais accepté de nouveau la candidature dans ce comté, et j'avais commencé ma visite des paroisses, lorsqu'une nombreuse et in-

fluente délégation des électeurs de l'Islet arriva à Québec. Elle était d'abord chargée d'offrir la candidature à l'honorable ministre de la Milice, Sir. A. P. Caron. Au cours de la semaine précédente, plusieurs candidatures avaient été offertes à l'honorable ministre, qui, après avoir accepté celle de Chicoutimi et Saguenay, dut céder aux pressantes sollicitations des délégués de Rimouski, et engager dans ce vaste comté le combat qui a fini par l'un des triomphes les plus remarquables de toute la récente campagne électorale. Sir Adolphe Caron remercia messieurs les délégués de l'Islet de la confiance qu'ils lui témoignaient, et les pria de choisir un autre candidat. Après avoir délibéré entre eux et s'être consultés avec les amis du comté, ils vinrent m'offrir la candidature de l'Islet. Je leur répondis que leur démarche me faisait certainement beaucoup d'honneur, mais que j'étais candidat à Montmorency, et que, dans les circonstances, il ne m'était pas possible de me rendre à leur désir. Ces messieurs ne voulurent pas abandonner la partie, et

deux jours durant, ils restèrent à Québec, me pressant, avec instances, d'accepter la candidature, en m'affirmant que si je refusais, ils ne feraient pas le choix d'un autre candidat, et laisseraient élire l'adversaire du gouvernement sans opposition. Ils dirent la même chose aux chefs de notre parti dans cette région, Sir Hector Langevin et Sir A. P. Caron.

“ J'eus à ce sujet plusieurs entrevues avec les honorables ministres. Comme ils exprimèrent l'avis que je ne devais pas refuser les délégués de l'Islet, je leur répondis que je ne consentirais à me séparer de mes fidèles amis de Montmorency, qu'à la condition qu'eux, les chefs du parti, ils prendraient la responsabilité politique de me dire d'accepter la candidature à l'Islet, s'ils jugeaient qu'il était dans l'intérêt de la cause que nous défendons tous ensemble, que je prisse cette décision. C'est ce qu'ils firent. La question était alors tranchée. Puisque mes chefs politiques me faisaient l'honneur de me confier la conquête de l'un des points les plus difficiles de ce vaste champ de bataille, s'étendant de l'Île du



Prince-Edouard à la Colombie Anglaise, mon devoir était de courir tout de suite à mon nouveau poste, et d'y arborer avec courage le même drapeau que vous, mes braves électeurs de Montmorency, vous m'aviez si vaillamment aidé à conduire trois fois à la victoire.

“ L'heure des séparations est toujours pénible, et il m'en coûtait de m'éloigner de vous. Mais l'esprit du devoir l'emporta sur le sentiment d'attachement développé pendant dix heureuses années des meilleurs rapports d'estime, de confiance et d'amitié réciproques. J'expliquai à plusieurs amis du comté, que j'eus le plaisir de rencontrer à Québec, les motifs de ma décision, en les priant de les faire connaître à tous ceux que je ne pourrais pas voir avant de partir pour l'Islet.

“ Une considération, qui m'est personnelle, militait dans mon esprit et dans mon cœur en faveur de l'acceptation de la candidature à l'Islet, mon comté natal. Je suis né dans la paroisse de St-Jean Port Joli. Et avec l'attachement si naturel au cœur humain pour

l'endroit où l'on a vu le jour, j'étais particulièrement honoré de la démarche des électeurs de l'Islet à mon adresse.

“Voilà dans quelles circonstances je me suis séparé de vous et j'ai laissé le comté de Montmorency, où je pouvais certainement remporter une victoire relativement facile, pour aller attaquer une des forteresses dans lesquelles nos adversaires se croyaient le plus solidement retranchés.

“ Grâce à la confiance, au dévouement, au courage, à l'intelligence et au patriotisme éclairé de mes bons amis de l'Islet, cette forteresse considérée imprenable depuis vingt ans, et gardée par un adversaire qui venait de consacrer un mois entier à ses préparatifs de défense, nous l'avons conquise en dix-neuf jours de combat. Et le glorieux drapeau qui depuis tant d'années avait disparu du comté de l'Islet, où autrefois le regretté M. Charles Fournier, qui a laissé un souvenir si vivace et si précieux, l'avait si longtemps fait flotter, a reparu triomphant aux acclamations enthousiastes de tous nos amis dans le pays.

“ Nos rapports politiques sont modifiés en tant que je n'ai plus l'honneur de vous avoir pour électeurs et d'être votre député. Mais en vous laissant, j'emportais le souvenir le plus heureux des relations qui avaient existé entre nous pendant les dix dernières années. Ma seule inquiétude était de savoir si, de votre côté, vous conserveriez mémoire des travaux que nous avons accomplis ensemble, et de l'humble part que j'y ai prise. L'ovation si sympathique, si cordiale, que vous me faites aujourd'hui, les chaleureuses paroles d'amitié, de confiance et de remerciements que vous me dites dans votre adresse, les gages de votre estime et de votre reconnaissance que vous nous donnez par les riches cadeaux que vous nous présentez, sont tout un splendide bouquet de preuves que vous conservez de moi un bon souvenir.

“ Je remplis avec infiniment de plaisir un devoir qui m'est tout particulièrement agréable. Je vous remercie de tout cœur de la confiance que, pendant près de dix ans, vous m'avez témoignée en m'honorant de vos suffrages. Vous

êtes assez bons de m'exprimer votre gratitude pour les services que j'ai pu rendre à votre comté. J'aurais voulu pouvoir faire beaucoup plus. Mais j'ai la satisfaction de vous dire que j'ai fait tout ce qui m'a été possible. Et tout ce que j'ai fait, je l'ai fait honnêtement, suivant les dictées de ma conscience, qui a été et sera toujours mon guide dans la vie publique comme dans la vie privée.

“ Je remercie beaucoup mes adversaires politiques dans le comté pour la courtoisie et les égards qu'ils ont toujours eus pour moi. L'entraînement de la lutte et l'ardeur du combat ne m'ont jamais fait oublier que la meilleure preuve qu'un homme public peut donner de la sincérité de ses convictions, c'est de respecter celles des autres et d'être fidèle aux siennes. Si, dans la part assez considérable que, depuis plus de dix ans j'ai prise à la discussion des affaires publiques dans votre comté, j'ai exercé avec courage mon droit à la défense de mes opinions et à la critique de celles de mes adversaires, vous me rendrez tous

le témoignage que je me suis constamment efforcé de remplir ce devoir avec tout le respect dû aux personnes, et en faisant toujours régner la paix, l'ordre et l'harmonie dans les assemblées auxquelles j'adressais la parole.

Cette manière d'agir qui a toujours été la mienne dans le comté de Montmorency, et partout où j'ai discuté les affaires publiques à la tribune populaire, je me suis fait un devoir de la suivre avec le plus grand soin pendant l'élection dans le comté de l'Islet. J'ai traité mon adversaire et ses amis politiques avec tout le respect et toute la courtoisie que je leur devais. Ils ont eu les mêmes égards pour moi. Je suis heureux de dire hautement, à la louange de tous les citoyens du comté que j'ai aujourd'hui le grand honneur de représenter, que l'élection de l'Islet a été une élection modèle par la cordialité des rapports entre les deux candidats, par la bienveillante sympathie entre leurs partisans, par la constante et intelligente attention donnée à la discussion des affaires du pays, par l'ordre, la paix, la bonne entente

et l'harmonie qui n'ont cessé de régner dans toutes les paroisses du comté. Les électeurs de l'Islet se sont fait beaucoup d'honneur en remplissant leur devoir avec autant de patriotisme, et en exerçant leur droit de citoyens avec autant de dignité. J'aime à leur en rendre ce témoignage public qu'ils ont si bien mérité.

Cette cordialité et cette courtoisie, qui ont caractérisé la période active de la lutte, ont signalé également,—je tiens à vous le dire—les réjouissances par lesquelles mes courageux amis du comté de l'Islet ont célébré leur triomphe. Ils se sont réjouis de leur succès, comme ils en avaient assurément le droit, surtout après avoir attendu avec persévérance pendant près de vingt ans pour le voir enfin couronner leurs patriotiques efforts. Mais ils ont bien eu le soin de ne pas abuser de la victoire, et ont su respecter leurs adversaires moins heureux.

Allant au devant de leur désir, je leur avais exprimé le vœu qu'il en fut ainsi, et les applaudissements chaleureux qui saluèrent mes paroles, me prouvèrent

qu'aussi dévoués, aussi énergiques, ils avaient été dans la lutte, aussi dignes, aussi respectueux, aussi loyaux, ils seraient dans la victoire. Je les en ai remercié du fond du cœur sur le théâtre même de leurs réjouissances. Je les en félicite de nouveau aujourd'hui devant vous tous, qui êtes si fiers de leur triomphe.

Je vous remercie infiniment des vœux que vous formez pour mon bonheur et celui de mon épouse et de ma famille. Je suis bien touché de votre délicate attention à l'adresse de mon épouse, en lui présentant le très joli cadeau que vous lui avez offert. Ces objets seront pour nos chers enfants de véritables reliques qui leur rappelleront toujours que leurs parents ont été honorés de votre confiance et de votre amitié.

Je prie les Dames qui ont bien voulu nous honorer de leur présence, d'agréer nos plus respectueux remerciements. En se chargeant de présenter à mon épouse ce splendide bouquet et ce riche cadeau, elles ont ajouté beaucoup à la valeur de ces objets. Ces souvenirs sont devenus

encore plus précieux en passant par leurs mains.

De notre côté, nous souhaitons, avec toute la sincérité de cœurs reconnaissants, que la Providence vous accorde, à vous, à vos épouses et à vos familles, santé, bonheur et prospérité. Je puis vous assurer que les intérêts publics de votre comté, comme votre souvenir, occuperont toujours une large place dans mon esprit, et que je me ferai un devoir et un plaisir de les servir autant que possible dans la position nouvelle que les récents événements m'ont faite.

Je suis très heureux des liens d'amitié qui se créent aujourd'hui entre mes bons amis de l'Islet et de Montmorency. J'espère que vous vous considèrerez toujours comme des frères dans la défense de la même cause, de même que, de mon côté, j'ambitionnerai l'honneur de mériter davantage votre confiance à tous. Je ne vous dis pas adieu, mais seulement à revoir, parce que je suis heureux de penser que j'aurai souvent le plaisir de vous rencontrer. ”



M. Desjardins a terminé son discours au milieu d'acclamations enthousiastes et prolongées.

---

Une délégation des amis de M. Desjardins dans la paroisse de l'Islet, s'était rendue à Château-Richer pour prendre part à la fête.

M. Phidime Bélanger, arpenteur, de l'Islet, et ancien candidat dans le comté, fut ensuite appelé à adresser la parole, ce qu'il fit avec beaucoup de succès.

M. le secrétaire donna ensuite lecture des résolutions suivantes adoptées par les amis de M. Desjardins dans plusieurs paroisses du comté de l'Islet :

“ A une assemblée des électeurs de la paroisse de St-Jean-Port-Joli, tenue aux salles publiques, le dix-neuf mars 1891, J. N. Duval, Ecr., A. P., est appelé à présider l'assemblée, et A. Bourgaüt, Ecr., D. L. S. agit comme secrétaire.

“ Sur motion de C. F. Leclerc, écr, P. H. Fournier, écr., MM. Eugène Dumas et Ludovic Verreault, secondé par C. E. Bourgault, écr., MM. J. H. Dupont, A. Morin, F. Lavallée, etc., il est unanimement résolu :

“ Que cette assemblée a appris avec bonheur que les amis de notre député, M. L. G. Desjardins, résidant dans le comté de Montmorency, se proposent de célébrer la victoire qu’il a remportée dans le comté de L’Islet ;

“ Que cette démonstration nous prouve en quelle haute estime les conservateurs de Montmorency tenaient celui qu’ils ont toujours si vaillamment supporté ;

“ Que c’est de tout cœur que nous nous unissons à eux en cette circonstance ;

“ Que nous les remercions sincèrement du dévouement et de la bienveillance qu’ils ont témoignés à celui que nous sommes si fiers d’avoir pour représentant aux Communes du Canada ;

“ Que grâce à l’amitié que nous avons tous pour M. Desjardins, nous espérons ardemment que les rapports qui pour-

ront exister entre nous et nos amis du comté de Montmorency, seront tous d'estime et de cordialité.

(Signé) J. N. DUVAL,  
Président.

A. BOURGAULT, D. L. S.,  
Secrétaire.

---

St Roch des Aulnets, 20 mars 1891.

L. G. DESJARDINS, Ecr.,  
Député de l'Islet,  
Québec.

Monsieur,

“ La brillante ovation que vous préparèrent les électeurs de Montmorency nous fait grandement plaisir, et nous rend plus fiers encore, si possible, de vous avoir pour député, car elle nous prouve de la manière la plus éloquente quels heureux souvenirs vous avez laissés dans ce comté.

“ Joueur infatigable, habile politicien, l'honneur et la probité même, elles ne sont que l'hommage dû à votre mérite, ces nombreuses démonstrations.

“ Infiniment chagrins de ne pouvoir prendre part à cette fête, les électeurs de St-Roch, réunis en comité, chez M. Eugène Pelletier, employé civil, ont chargé M. Blaise Ouellet, unanimement élu président, de vous présenter leurs félicitations, et d'offrir leurs plus sincères remerciements aux électeurs de Montmorency de vouloir bien se joindre à eux pour célébrer plus dignement votre triomphe.

Votre très obéissant serviteur,

BLAISE OUELLET,

Président.

---

A L. G. DESJARDINS, Ecr,

Député Fédéral pour l'Islet.

Monsieur,

“ Le comité conservateur de Ste-Louise, au nom des amis de cette paroisse, a résolu ce qui suit :

“ Que c'est avec un véritable bonheur que tous les électeurs conservateurs de Ste-Louise se joignent à ceux du comté

de Montmorëncy pour acclamer M. L. G. Desjardins, le vaillant député de L'Islet ;

“ Qu'ils se considèrent grandement honorés d'être représentés au Parlement de la Puissance par l'ex-député de Montmorency ;

“ Qu'ils sont persuadés que toujours et partout M. Desjardins saura suivre les lois de l'honneur et les dictées d'un patriotisme pur et éclairé, garantissant les intérêts du comté qu'il représente et contribuant au bien général du pays.

“ Honneur à M. Desjardins. Gloire et longues années à Sir John MacDonald.

Le président—PRUDENT PELLETIER,

Membres actifs—PATRICK LAVERY,  
NOEL CASTONGUAY,  
HERMÉN. PRUNEAU,  
FORTUNAT GAGNON,  
ALFRED LAVALLÉ,  
MOÏSE BELANGER,  
ALPH. CASTONGUAY,  
AUGUSTE CASTONGUAY,  
MARCEL GAUDREAU,

Ste-Louise, 21 mars 1891.

M. Desjardins a terminé l'assemblée en remerciant, en termes chaleureux, ses amis de Montmorency du nouveau et magnifique témoignage d'estime et de confiance qu'ils venaient de lui donner, et en les assurant que, lui, son épouse et sa famille en conserveraient toujours le plus agréable souvenir. Il exprima aussi sa reconnaissance aux orateurs pour leurs bonnes paroles à son adresse. Il voudrait beaucoup être digne des éloges que lui ont prodigués tous ceux qui ont adressé la parole, mais son devoir sera de s'efforcer de les mériter en travaillant avec encore plus d'ardeur et de dévouement au bien du pays.

M. Desjardins remercia ses bons amis de Québec, de Lévis, et du comté de Québec, de l'avoir accompagné à cette fête, que l'honorable M. Flynn avait si justement appelée une fête de famille, puisque tous ceux qui y assistaient fraternisaient dans les mêmes sentiments d'amitié.

L'honorable M. Paquet avait dit que la nouvelle de l'élection de M. Desjardins à l'Islet avait été apprise avec beaucoup

de plaisir dans tout le pays, et avec un véritable bonheur dans le comté de Lévis, où il a longtemps vécu, et dans le comté de Montmorency, qu'il a représenté pendant plusieurs années.

M. Desjardins dit qu'il n'oubliera jamais l'imposante démonstration que ses amis de Lévis et des environs lui ont faite à son arrivée dans cette ville, en revenant victorieux de l'Islet. Il a passé trente cinq heureuses années de sa vie à Lévis. Il est uni aux citoyens de cette ville par des liens au nombre des plus chers au cœur humain. Il a puisé son éducation dans l'une des institutions dont Lévis s'honore à si juste titre. A Lévis, il a rencontré la compagne qui l'aide, avec un dévouement si inaltérable, à soutenir les luttes qui sont le partage de tout homme dans la vie. A Lévis, tous ses enfants sont nés, et ceux d'entre eux que la Providence a rappelé à Elle, reposent, avec son père, à l'ombre du clocher dont les échos font toujours tressaillir son cœur.

A Lévis, vivent encore un grand nombre de ses compagnons d'enfance et

d'études qu'il rencontre toujours avec plaisir.

A Lévis, il compte les nombreux amis qui l'ont aidé dans les débuts difficiles de sa carrière, qui l'ont encouragé de leurs conseils, de leur exemple, de leur estime et de leur confiance.

De Lévis, il a emporté et il conserve précieusement dans sa mémoire les meilleurs et les plus doux souvenirs.

A tous les témoignages d'amitié que les citoyens de Lévis lui ont si souvent donnés—notamment par le riche cadeau qu'ils lui ont présenté à l'occasion de son départ de leur ville, il y a bientôt trois ans,—ils en ont ajouté un très éclatant par l'enthousiaste ovation qu'ils lui ont faite le sept mars courant. Il les en remercie de nouveau et bien cordialement.

M. Desjardins offre ensuite ses chaleureux remerciements à l'un des citoyens du Château-Richer, l'un de ses amis dans toutes ses luttes à Montmorency, M. Onésime Caron, qui n'a pas voulu se séparer de lui, et qui l'a suivi dans le comté de l'Islet, où il est aussi électeur



avec l'un de ses fils, où, comme M. Desjardins, il est né, et où, trois semaines durant, il a travaillé avec courage au succès de son ami.

M. Desjardins dit combien il a été heureux de voir cette belle assemblée appeler unanimement M. Charles Rhéaume à la présidence.

M. Rhéaume est le plus ancien des conservateurs du comté ; il pourrait même dire le plus ancien des électeurs de Montmorency. Voyez comme il porte bien ses quatre-vingt dix ans. C'est ce digne vieillard qui, il y aura bientôt dix années accomplies—il en avait alors quatre-vingt—s'est volontairement imposé la tâche, à ce grand âge, de parcourir les différentes paroisses du comté, en compagnie de cet autre ami si dévoué, M. Joseph Prémont. Ils allaient tous deux consulter les électeurs sur le choix à faire d'un candidat à l'élection qui eut lieu le 2 décembre 1881, et qui se termina, à Montmorency, par le triomphe de M. Desjardins, après l'une des plus belles luttes dont les annales politiques de ce comté fassent mention.

C'est un véritable bonheur pour M. Desjardins de pouvoir prendre congé des électeurs de Montmorency, dans une assemblée présidée encore une fois par M. Rhéaume. Et en proposant les remerciements de l'assemblée au président, il souhaite que la Providence le conserve encore longtemps à l'affection de sa famille, et à l'estime de ses concitoyens, qui seront heureux de continuer à profiter des conseils de son expérience des affaires publiques, soit qu'il s'agisse de la politique du pays, ou des intérêts de la municipalité.

Après des hourras enthousiastes pour Madame et M. Desjardins, pour les orateurs, pour le président, l'assemblée se dispersa, chacun emportant le plus agréable souvenir de cette jolie fête, et de cette belle démonstration en l'honneur du nouveau député de l'Islet.

La température, qui causait, le matin, des inquiétudes à ceux qui voulaient se rendre à Château-Richer, s'éleva vers les onze heures, et fut très favorable tout le temps que dura l'assemblée et jusqu'au retour du train à Québec.

M.  
les  
ne  
M.  
r-  
il  
ve  
sa  
s,  
i-  
es  
la  
la

r  
es  
e  
s  
t  
-

t,  
e  
s  
e  
l

